



L'INTERCOMMUNALITÉ : UN MODÈLE NOVATEUR DE GOUVERNANCE ET DE DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI

L'expérience de la Communauté des municipalités de la région des Palmes



À l'épicentre du séisme qui a touché Haïti le 12 janvier 2010, un groupe d'élus des communes de Petit-Goâve, Grand-Goâve, Léogâne et Gressier collabore pour que leur région soit la plus prospère d'Haïti. Visionnaires, ils croient en une région productive et concurrentielle, susceptible d'attirer les investissements nationaux et étrangers. Pour concrétiser ce projet, ils ont mis en place la Communauté des municipalités de la région des Palmes (CMRP).

S'UNIR POUR MIEUX RECONSTRUIRE

La région des Palmes est située au sud de Port-au-Prince. Principalement à vocation agricole, elle contribue à l'approvisionnement de la population de la capitale. Environ 450 000 personnes vivent dans les quatre communes qui la constituent.

Avant le séisme, ces quatre communes avaient déjà envisagé de s'unir pour favoriser leur développement. Or, à la suite de la catastrophe qui a ravagé le pays, elles ont décidé d'accélérer leur démarche et de se mobiliser autour d'un projet de reconstruction commun.

L'intercommunalité est un moyen pour les communes de trouver ensemble des solutions à divers problèmes, tout en respectant le cadre légal qui régit leur fonctionnement. Cette approche est nouvelle en Haïti, mais bien ancrée dans de nombreux pays, dont la France, les Pays-Bas et le Canada (tout particulièrement au Québec).

LA CRÉATION DE LA CMRP : UN PROCESSUS EN TROIS ÉTAPES

Le processus qui a mené à la création de la CMRP se décline en trois étapes : l'unification des forces politiques au sein de la région des Palmes, la constitution d'un cadre légal pour la communauté de municipalités et la création de la Direction administrative et technique de l'intercommunalité des Palmes (DATIP) comme mécanisme et outil de mise en œuvre principal en vue d'atteindre les objectifs de développement fixés.

En fondant la CMRP, les élus ont souhaité mutualiser leurs moyens et compétences afin de non seulement reconstruire leur région et mieux servir les populations, mais également de devenir un partenaire incontournable

www.fcm.ca



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

Program
Kooperasyon
Minisipal
Ayiti-Kanada



Programme
de coopération
municipale
Haïti-Canada



Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

Foreign Affairs, Trade and
Development Canada



Cette publication est réalisée avec l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD).

pour l'ensemble des organismes internationaux voulant intervenir sur leur territoire.

La CMRP est dotée de la personnalité morale et juridique, en fonction de son acte constitutif et de ses statuts, et est considérée comme entité de nature publique. Elle dispose de l'autonomie financière et développe ses propres moyens d'action, son pouvoir s'exerçant dans les limites du territoire des quatre communes. La CMRP recrute les membres de son personnel, qui bénéficient du statut de la fonction publique. Elle peut également accueillir des ressources municipales détachées des collectivités territoriales qui la constituent, ainsi que du personnel de l'administration nationale.

Si la CMRP est le moyen dont les personnes élues de la région des Palmes se sont dotées pour créer un environnement propice à la réalisation de leurs objectifs de développement et de leur vision pour la région; la DATIP en est le mécanisme de mise en œuvre principal. Au cours des premiers mois suivant son inauguration, la DATIP a bénéficié d'un appui technique soutenu de la part de partenaires canadiens, néerlandais et français afin d'établir divers systèmes et procédures et de perfectionner ses connaissances techniques et en gestion de son personnel. Les partenaires internationaux ont par ailleurs contribué à l'aménagement des bureaux et à l'achat de l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme. On compte parmi les partenaires internationaux des premières années : l'Association des communes néerlandaises (VNG); Cités unies France (CUF); la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP); la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) et le Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM), mis en œuvre conjointement par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Ville de Montréal.

L'objectif de la DATIP consiste à appuyer les administrations communales afin que celles-ci soient admissibles

aux programmes gouvernementaux et internationaux tout en offrant une large gamme de services techniques aux communes membres. Ce soutien vise particulièrement les aspects de l'administration qui exigent des ressources humaines spécialisées et des ressources matérielles complexes et coûteuses. Ainsi cinq secteurs ont été ciblés : la gestion du territoire, des déchets, de l'eau, de projets et d'un parc de véhicules.

Depuis sa mise sur pied, la DATIP a notamment permis la définition de Schémas d'aménagement communaux, de Plans stratégiques d'assainissement et de Schémas d'aménagement et de gestion des eaux. Ces différents documents de planification représentent aujourd'hui des instruments importants à la disposition des autorités locales pour l'orientation, le contrôle et la coordination des actions de reconstruction et de développement.

DES EFFORTS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Née d'un besoin criant et de la vision d'un petit groupe de dirigeants politiques convaincus qu'ils pouvaient changer les choses, la CMRP a entraîné, en trois ans, des avantages concrets pour la région des Palmes. En effet, cette dernière a attiré des investissements relativement importants au profit des populations locales. Les communes sont ainsi redevenues maîtresses de leur territoire et contribuent positivement à des projets qui répondent à leurs besoins réels.

Toutefois, en dépit du chemin parcouru, la CMRP et sa DATIP devront encore relever plusieurs défis. Les trois principaux sont les suivants : la pérennité financière de l'organisation, son insertion dans le processus de décentralisation/déconcentration souhaité par le gouvernement haïtien et le besoin de renforcer les communes visées par cette initiative. Il ne fait toutefois aucun doute que ce projet pilote novateur pourrait constituer une solution intéressante à diverses problématiques de gestion et de développement du territoire en Haïti.